

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LOUVATANGE**

**SEANCE DU 11 avril 2025**

**Nombre :**

- de conseillers en exercice : 6  
- de membres présents : 6  
- de votants : 6

**Date de convocation :**

02/04/2025

**Date d'affichage :**

16/04/2025

**N° de délibération :**

009-2025

L'an deux mil vingt cinq, le onze avril à 20h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Martial MATZ, Maire.

**Présents :** Martial MATZ, Nicolas VUILLEMENOT, Gérome FASSET, Olivier GUILLEMIN, Valérie POCARD, Mickaël REBILLET

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Olivier GUILLEMIN

**Objet : Décision prise dans le cadre de la délégation du Maire**

Vu qu'à la suite de l'état des lieux de sortie de la locataire, il a été constaté la nécessité de remplacer des prises électriques et de changer le compteur électrique.  
Considérant le devis de Monsieur RENSON s'élève à 1816.80 €.  
Considérant que la commune attend le devis de l'entreprise SCHMITT pour la peinture de 3 portes ainsi que le remplacement des plinthes.

Le Conseil Municipal, prend acte par 6 voix pour des dépenses qui seront à régler pour les travaux dans le logement.

Fait et délibéré, les jour, mois et an

*Pour extrait conforme*

*Le/la secrétaire*  
Olivier GUILLEMIN

*Le Maire*  
Martial MATZ

